

## Compte rendu de l'assemblée générale du 14 mars 2025

Le 14 mars 2025, les membres de l'Association CERGY PONTOISE NATATION se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation du président du club CPN.

Cette Assemblée Générale s'est déroulée en présentiel avec l'intervention à distance de deux intervenants.

Accueil des participants à partir de 19h30.

Ouverture de la réunion à 20h par Monsieur CASTERA, président du club Cergy Pontoise Natation.

Membres du Comité Directeur présents ou représentés : Maïté BLANCHARD, Laurence CASBAS, Philippe CASBAS, Hervé CASTERA, Christophe CHALVET, Valérie DAVAIN, Sylvie FOHRER, Hélène GALHAUT, Dominique VEYSSIERE.

### Ordre du jour de l'Assemblée Générale

1. Ouverture de la réunion par le président
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Présentation du budget prévisionnel
5. Questions diverses

# 1. Ouverture de la réunion par le président

## Préambule

Le trésorier annonce 53 personnes présentes dont 33 votants et 57 pouvoirs réunissant 90 voix.

Le quorum (39 votants) étant atteint et dépassé, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le trésorier procède à un vote d'essai pour s'assurer que l'ensemble des votants dispose d'un moyen de vote.

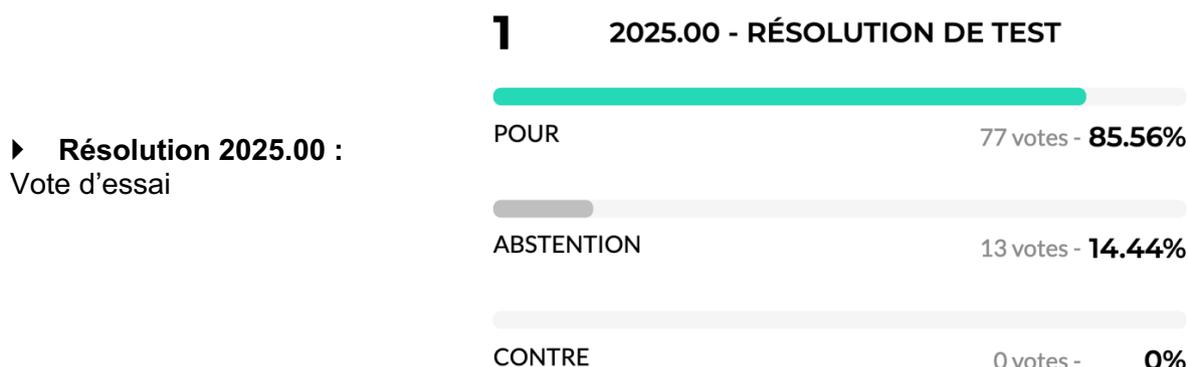
---

### Vote d'essai

---

Un premier test est effectué sur la base d'une résolution fictive afin de s'assurer de la prise en main de l'outil par les votants ainsi que du bon fonctionnement de la plateforme de vote.

Le test étant concluant, les membres votants de l'Assemblée Générale pourra procéder au vote des prochaines résolutions



## Remerciements

Le président du Club CPN, Hervé CASTERA, se félicite du nombre de personnes présentes et de l'intérêt porté à l'Assemblée Générale du Club.

Après avoir rappelé l'ordre du jour, il remercie les institutions qui ont contribué au fonctionnement de l'association durant la saison 2023/2024 :

- L'Agglomération de Cergy-Pontoise, partenaire institutionnel qui nous soutient depuis de nombreuses années par la mise à disposition de locaux administratifs, de piscines, d'aide financière.
- Les Mairies de Cergy, Pontoise, Jouy-le-Moutier, Vauréal, Osny, Saint-Ouen-l'Aumône et Eragny-sur-Oise.
- Le Conseil Départemental du Val d'Oise.
- Le Ministère des Sports et l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour leur soutien au travers de différentes subventions de projet.

- Le Comité Départemental, la Ligue IDF, la Fédération Française de Natation et la Fédération Française Handisport.
- Nos partenaires commerciaux qui nous aident énormément durant nos meetings.
- Nos bénévoles qui participent à l'organisation de nos manifestations.
- Nos salariés qui partagent leur passion de la natation avec nos adhérents
- L'ensemble des membres du comité directeur qui sont tous des bénévoles et nous aident tout au long de l'année à faire fonctionner ce club qui approche les 1 300 adhérents.
- Le personnel des piscines de l'Agglomération
- Le personnel du complexe sportif des Maradas.

Le président rappelle que cette assemblée générale annuelle constitue un moment privilégié pour faire le bilan de la saison écoulée, échanger sur nos réalisations et préparer ensemble l'avenir de notre club.

Si l'on reprend notre feuille de route 2024, le classement au CNC, l'optimisation de certains groupes inclusifs, l'optimisation des groupes adultes et écoles de natation, ne sont pas à la hauteur de nos attentes. Mais le président garde une note positive par rapport à l'investissement de tous : disponibilité du bassin nordique, formations BNSSA, meeting, journée Inclusion de mars 2024, les dispositifs J'Apprends à Nager et aisance aquatique, et de belles performances sportives comme la participation aux championnats de France benjamins, et bien sûr la participation de Solène SACHE aux JOP de Paris.

Il rappelle que le Club a su s'adapter aux défis rencontrés et continuer à offrir un encadrement de qualité à nos nageurs, qu'ils soient en section apprentissage, loisir ou compétition.

Cergy Pontoise Natation souhaite développer encore davantage sa structure, maintenir les événements à caractère social, et renforcer ses efforts vers les jeunes talents. Pour cela, le président insiste sur la nécessaire implication de chacun. Le club est une grande famille, et c'est ensemble que le club construira son avenir.



Le président invite donc chacun à participer activement aux événements du club. Il souligne combien l'engagement de tous est essentiel pour que Cergy Pontoise Natation poursuive son développement dans la convivialité et l'excellence.

Il remercie de nouveau les participants pour leur présence et leur engagement mais regrette l'absence des élus et notamment des représentants de l'Agglomération ou du Conseil départemental.

Dans ce contexte, il accueille chaleureusement **Monsieur Lazreg BENELHADJ** qui répond systématiquement à toutes les invitations du Club Cergy Pontoise Natation, que ce soit lors du meeting national du club ou à chacune de ses assemblées générales.

## Le mot de notre invité

**Monsieur Lazreg BENELHADJ**, vice-président de la fédération française de natation, président de la Ligue Ile-de-France de Natation, remercie sincèrement le club CPN pour l'invitation à son Assemblée générale.

Il précise qu'il ne participe pas aux Assemblées générales de toutes les associations mais qu'il ne rate jamais celle du Club de Cergy-Pontoise Natation parce que c'est un très beau club, avec un très beau Bureau, marqué par l'envie de faire de belles choses et de belles réalisations.

Il insiste sur les dispositifs J'Apprends à Nager (JAN) et Aisance Aquatique que le Club soutient fièrement et qui sont très importants par les temps qui courent, au regard de nos carences sur les apprentissages. Le Club sait déployer ces dispositifs, avec force et qualité, et une volumétrie impressionnante, sur le territoire de Cergy-Pontoise. A ce titre, l'Assemblée générale peut être fière de son Club et de son Bureau.

En parallèle, **Monsieur Lazreg BENELHADJ** est content de constater que le Club CPN est en train de créer une classe sportive dans un lycée local. Cette initiative est de nature à favoriser pleinement la pratique de la natation, permettre à nos enfants de pouvoir pratiquer dans de bonnes conditions et de pouvoir s'accomplir dans leurs pratiques. Après qu'ils soient champions olympiques, du monde, de France ou Départemental, peu importe ! Les médailles finissent en général au fond d'un carton chez les parents ou les grands-parents. Ce qui est important, c'est toute la démarche qui est exemplaire et mérite d'être signalée.



Il tient à revenir également sur les développements déployés par le Club Cergy Pontoise Natation autour des groupes de santé et l'accompagnement des jeunes nageurs vers le BNSSA. Cela offre un début de reconversion professionnelle. Les nageuses et nageurs de Cergy Pontoise Natation ne font pas du sport pour rien. Ils le font pour leur santé et pour leur avenir. Et ça, c'est génial.

Le point d'orgue de tout cela, c'est aussi la belle participation de Solène SACHE aux Jeux Paralympiques. C'est une fille exceptionnelle, d'une bonne humeur et d'une joie de vivre incroyables.

**Monsieur Lazreg BENELHADJ** sait que tout ça se fait dans un contexte compliqué parce que le Club Cergy Pontoise Natation fait face à une grosse perte de subvention, au niveau du Conseil Départemental. A cela, s'ajoute l'augmentation des licences qu'il va falloir absorber.

Cette augmentation de 5€ de la licence n'est pas anecdotique mais ces 5€ sont destinés à mieux aider les clubs comme celui de Cergy Pontoise Natation qui font énormément de choses et qui déploient des dispositifs pour compenser les pertes de subventions des territoires et des collectivités, qui seront probablement monnaie courante, dans les années à venir. Donc cette subvention n'est pas faite pour enrichir une fédération qui n'en a pas besoin ou payer le repas des élus, comme on peut l'entendre parfois. Bien au contraire, c'est une augmentation du coût de licence qui viendra en soutien du haut niveau parce qu'on a tous vibré à Paris 2024 mais que cela a un coût et on veut se donner les moyens de continuer à être bon sur les rendez-vous internationaux.

Sur le sujet des formations, il souligne l'intérêt du programme SwimTEC et des stages BNSSA.

Il faudrait peut-être arriver maintenant à l'organisation de compétitions plus dimensionnées parce que Cergy le mérite. Le Club dispose des entraîneurs, des nageurs, du Bureau et des membres. Ce sont des beaux ingrédients pour une belle recette. Donc **Monsieur Lazreg BENELHADJ** serait ravi qu'on envisage d'organiser un grand événement sur notre territoire.

Il clôt son discours en adressant ses félicitations à tout le monde et notamment aux adhérents pour leur confiance. Ce sont eux qui choisissent les personnes qui porteront toute cette politique et ce qui se passe à Cergy est merveilleux.

## 2. Rapport moral

Le président rappelle le soutien de nos différents partenaires ainsi que l'attribution de plusieurs labels qui récompensent le savoir-faire, le sérieux de notre travail et valorise la qualité de notre apprentissage qui est reconnue par diverses institutions.

### Un Club reconnu

#### Un Club reconnu

- Label Club Sportif Résident Communauté d'Agglomération du Val d'Oise
- Label Club Excellence Conseil Départemental du Val d'Oise - Sorti du dispositif 07/24
- Label Bronze Fédération Française de natation



Les Labels...

1 293 licenciés

32<sup>ème</sup> National  
7<sup>ème</sup> Régional  
1<sup>er</sup> Val d'Oise



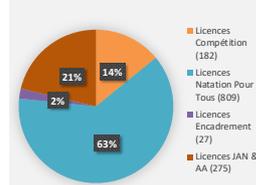
Répartition des licenciés par catégorie d'âge



Club 100% Licences...

#### Statistiques Licences

Répartition par type de licences



Evolution des licenciés



La notoriété de Cergy Pontoise Natation se traduit par l'obtention d'un certain nombre de labels qui récompensent le savoir-faire et le sérieux du club. La qualité de l'apprentissage dispensé et des engagements sont reconnus par de multiples institutions :

- Le Label Club Sportif Résident de la Communauté d'Agglomération soutient 5 clubs sportifs de l'agglomération.
- Le Conseil départemental du Val d'Oise nous soutient financièrement depuis de nombreuses années à hauteur de 18 à 22 000 €. Sur la dernière période, par manque de résultats, ils nous ont retiré le Label Excellence, la plus haute distinction qui puisse être remise. En outre, le Conseil départemental réduit la voilure au niveau des subventions. Le retrait du label s'accompagne également de la perte progressive de la subvention de 22 000€. Le président du club Cergy Pontoise Natation regrette que le Conseil départemental du Val d'Oise ne soit pas présent à l'assemblée générale pour s'expliquer.
- Le label Bronze de la Fédération Française de Natation pour la saison sportive 2023/2024 récompense les clubs engagés dans une démarche de qualité avérée et présentant une marge de progression. Ces labels sont attribués en fonction d'indicateurs fédéraux qui s'appuient sur des activités fédérales majeures, proposées par les clubs telles que l'apprentissage, la natation pour tous et la compétition.

Le club CPN compte 1 292 licenciés ce qui le positionne au 32<sup>ème</sup> rang national. Pour autant, cela ne nous satisfait pas car le taux de remplissage est loin d'être optimisé dans les groupes des Ecoles De Natation.

## Nos Activités

Le président présente les activités qui ont eu lieu sur la saison 2023/2024.

### Bébés

#### Nageurs

- ▶ 1 groupe

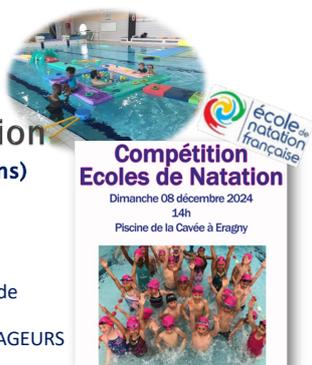
#### Ecoles de Natation

##### L'EVEIL AQUATIQUE (5 ans)

- ▶ 4 groupes INITIATION

##### L'APPRENTISSAGE

- ▶ 40 groupes EDN (6 à 12 ans)
- ▶ 2 groupes Enfants porteurs de Handicap
- ▶ 5 groupes ADULTES NON NAGEURS



### Loisir

- ▶ 3 groupes ADOS
- ▶ 1 groupe ADOS A HANDICAP
- ▶ 3 groupes ADULTES
- ▶ 1 groupe FORME SANTE

### Compétition

- ▶ 3 groupes PRE-AVENIR
- ▶ 3 groupes AVENIR
- ▶ 1 groupe BENJAMIN
- ▶ 2 groupes PROMOTIONNEL
- ▶ 1 groupe EXCELLENCE



## J'apprends à nager & Aisance Aquatique

### Une mission d'intérêt général

- ▶ 2 dispositifs gratuits pour les enfants de 4 à 12 ans et adultes issus de quartiers prioritaires
- ▶ 35 stages / 288 participants :
  - ▶ 134 enfants de 4 à 6 ans
  - ▶ 96 enfants de 7 à 12 ans
  - ▶ 58 adultes de 45 ans et +



- ▶ 35 enfants ont réussi le SNS



Chaque année, un nombre important de noyades est à déplorer sur le territoire français. 3 chiffres à retenir : 1500 noyades ayant entraîné 500 décès, et certaines statistiques annoncent que 1 enfant sur 2 ne sait pas nager à son entrée en 6<sup>ème</sup>.

Afin de lutter activement contre ce phénomène et réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, deux plans ministériels ont été mis en place :

- Depuis 2015, le "J'apprends à nager" destiné aux 6-12 ans avec pour objectif de dispenser un savoir-nager sécuritaire afin d'écartier le risque de noyade et de permettre à tous les enfants entrant en classe de 6e de savoir nager. Le dispositif a été étendu depuis 2021 aux adultes de 45 ans et +.
- Depuis 2019, l'Aisance Aquatique, vise à donner aux 4-6 ans les bases nécessaires pour être en sécurité en milieu aquatique tout en les sensibilisant aux plaisirs de l'eau.

Depuis juillet 2016, le club de Cergy Pontoise Natation organise l'opération "J'apprends à nager" les 3 premières semaines des vacances scolaires d'été grâce à la mise à disposition de créneaux sur deux piscines par la Communauté D'Agglomération de Cergy-Pontoise.

**En 2024, 35 stages ont été organisés. Entièrement gratuits, ils ont profité à 288 participants.**

## Les faits marquants

### Des temps forts



Les Forums des Associations  
Stage Avenir & CE



Le Meeting



Le président souligne **plusieurs points remarquables** :

- La **présence du CPN aux journées des associations, les 07 et 08/09/24, sur 5 communes.**
- L'**organisation du meeting national CPN les 12 et 13/10/24**, reconnu par les plus grands clubs sportifs. C'est l'une des premières compétitions de l'année et l'occasion pour les athlètes de connaître leur état de forme. Le CPN remercie tous nos sponsors ainsi que la CACP, la Ville de Cergy et le Conseil Départemental du 95 pour leur précieux soutien dans l'organisation de cet évènement qui a grandement contribué à son franc succès.

### Des temps forts



Projet Val d'Oise Terre de Jeux



- **Formation PSE1 et BNSSA** du 28/10 au 03/11/2024
- 11 stagiaires : 7 adhérents, 4 non



PSE1 + BNSSA



- **Le challenge aquatique handisport qui s'est tenu le 05/03/24**, à la piscine d'Eragny.
- **La session de formation PSE1 et BNSSA du 28/10 au 03/11/24.** Organisée dans le cadre de Swim'TEC, cette formation a concerné 11 stagiaires. Elle ouvre des opportunités d'emploi l'été ou sur des temps plus longs. Le Club CPN est un club formateur qui accompagne la formation diplômante de ses nageurs.

S'agissant de la session de formation **PSE1 et BNSSA du 28/10 au 03/11/24**, **Erwan VEDOVATI** recueille en séance le témoignage de **Vitorien RICHERAND**, qui a participé au stage :

### Vitorien Richerand

Diplômé BNSSA **PROTECTION CIVILE**  
AIDER - SECOURIR - FORMER



Qu'est ce qui t'a motivé à passer le BNSSA ?

*C'était pour avoir un petit emploi stable pour l'été, à la piscine, dans les structures du Val d'Oise.*

Depuis combien de temps tu nages d'accord et en quoi ça t'a aidé pour ta formation ?

*Je nage depuis environ 10 ans. Forcément, cette pratique m'a aidé sur la partie nagée. Je n'ai pas eu besoin de faire trop d'efforts à l'entraînement pour apprendre à faire des coulées ou respecter les temps demandés.*

Que fais-tu de ce BNSSA ?

*L'été, je travaille à la base de loisirs et durant l'année, je travaille pour le Club en tant que bénévole. Je surveille les enfants.*

Qu'est ce qui t'a le plus intéressé dans cette formation ?

*Ce qui m'a le plus intéressé dans cette formation c'est la partie aquatique, la partie sauvetage. Aller chercher le mannequin sous l'eau, apprendre comment le sortir de l'eau, savoir comment gérer une victime qui se débat, etc.*

Recommanderais-tu cette formation à tes camarades, l'année prochaine ?

*Je recommande cette formation à tous les nageurs qui savent nager le 100m et le 200m. Ca permet d'avoir un emploi à peu près stable, d'être sûr d'avoir quelque chose pour travailler l'été ; ça aide le Club ; c'est aussi intéressant pour le dossier Parcours Sup pour les nageurs qui sont encore au lycée. Si on a des diplômes en plus, ça donne des points supplémentaires pour certaines formations.*

## Les objectifs et projets futurs

Le président détaille la feuille de route du club CPN :

### Objectifs & Projets futurs...

#### Développement de la natation santé, de l'inclusion, de l'apprentissage et du loisir

- Renforcer l'offre des groupes santé et des sections dédiées aux personnes en situation de handicap (objectif : dépasser les 2 % d'adhérents actuels).
- Pérenniser les programmes **JAN (J'apprends à Nager)** et **AA (Aisance Aquatique)**.
- Optimisation du taux de remplissage des groupes en ajustant les effectifs et en améliorant l'attractivité des créneaux, objectif 85 %.

#### Formation

- Poursuite du programme **SWIM'TEC** pour la formation BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) et PSEI destiné à nos jeunes nageurs.
- Permettre à nos entraîneurs d'accéder à des formations évolutives.

### Objectifs & Projets futurs...

#### Création d'une classe sportive natation

- Mise en place d'un partenariat avec un lycée pour permettre aux jeunes nageurs de concilier études et sport de haut niveau.

#### Performance et classement national

- Amélioration du classement **CNC (Classement National des Clubs)** avec pour objectif d'atteindre le **Top 50 en deux ans**.
- Mise en place d'un groupe de travail dédié à la performance.

#### Organisation d'une compétition dans le bassin nordique

- Organisation d'une **compétition en bassin de 50 m**, de niveau départemental ou régional.
- Mobilisation des bénévoles et des officiels pour assurer l'organisation en collaboration avec la CACP.



## Les résultats sportifs

Réналd DESMONTS, directeur technique du club CPN, poursuit avec la présentation des résultats sportifs sur la période écoulée :

### LES RÉSULTATS SPORTIFS 2024

#### FFN CLASSEMENTS DES EQUIPES

- 70ème Club de France au CNC Natation Course soit une progression de 6 places, 17ème de la région (-1 place) et 2ème du Département
- Classement Interclubs : 38ème de France (-18 places), 11ème de la région et 1er du Département (-1)
- Classement Trophée Elite : 116ème de France (-63), 24ème de la région (-8) et 2ème du Département
- Classement des Compétiteurs : 72ème de France, 18ème de la région et 3ème du Département



### LES RÉSULTATS SPORTIFS 2024

#### FFH – Solène Sache

- Championnat de France en 50m à Chalon sur Saône : qualification aux JOP sur le 100 Brasse, 2 médailles d'argent sur 50 D et 100 B et une de bronze sur 50 Papillon
  - World Série à Limoges : Médaille de bronze au 50 Papillon et qualification au JOP
  - Championnat d'Europe à Funchal au Portugal : 5 finales dont 2 fois 4ème au 50 Papillon et au 100 Brasse
  - Participation au Jeux Paralympiques sur 50 Dos, 50 pap, 100 Brasse, 200 4N et 9ème sur 200 4N et 100 brasse
- ❖ Sur liste ministérielle Haut Niveau catégorie Elite



### FFN Natation Course – Niveau National

- Championnat de France Benjamin à Dunkerque : 4 participants dont 3 ½ finales
  - Ramatoulaye BALDE
  - Jamal BARYALAI
  - Nolan GALHAUT-BONOSE
  - Zac SALEM
- Championnat de France de National 2 à Melun : 3 qualifiés et 3 finales B
  - Esteban GROS-HENSGTENBERG
  - Adam LATRECHE
  - Anas EL KABBAJ
- Championnat de France Junior à Chalon sur Saône : 1 qualifié et 2 finales B
  - Nathan DENOVAL



### FFN Natation Course – Niveau Régional

- > 22 participants aux différents championnats régionaux.
- > A noter de belles réalisations lors des Webconfrontation
  - Or pour Nathan Dénoual 100 B
  - Argent pour Gabriel Davain 100 & 200 NL
  - Argent pour Esteban Gros-Hensgtenberg 50 & 100 B
  - Bronze pour Gabriel Davain 400 4N
  - Bronze pour Nathan Dénoual 400 4N

9 nageurs en finale A : Ramatoulaye Balde, Jamal Baryalai, Louis Castera, Selma El Kanfoud, Lucie Mirzica-Vige, Elisenda Mumburu, Evan Sévil, Maëly Ould, Thomas Vicente

#### > Sélection Départementale, 7 nageurs :

Ramatoulaye Baldé, Jamal Baryalai, Thannina Frandi, Selma el Kanfoud, Charrette Chloé, Galhaut-Bonose Nolan et Gabriel Davain



### Championnats de France N2 Championnats de France Benjamins Championnats de France Juniors

Adam – Esteban

Ramatoulaye – Jamal  
Nolan – Zac

Nathan

Championnats de France Juniors  
Chalon sur Saône  
2024



Le directeur technique, Rénald DESMONTS, procède à la remise des diplômes des nageurs ayant battu un record du club:



- Léna LAFOND, 50 dos en bassin de 25m, dans la catégorie Avenir 8 ans en 50.11 (record établi en novembre 2024)
- Léna LAFOND, 100 papillon en bassin de 25m, dans la catégorie Avenir 8 ans en 2 :25.50 (record établi en novembre 2024)
- Louis OULD, 200 brasse en bassin de 25m, dans la catégorie Benjamin 11 ans en 3 :12.98 (record établi en novembre 2024)
- Ramatoulaye BALDE, 50 brasse en bassin de 25m, dans la catégorie Benjamin 12 ans en 37.51 (record établi en octobre 2024)
- Ramatoulaye BALDE, 100 brasse en bassin de 25m, dans la catégorie Benjamin 12 ans en 1 :23.36 (record établi en novembre 2024)
- Ramatoulaye BALDE, 200 brasse en bassin de 25m, dans la catégorie Benjamin 12 ans en 3 :02.74 (record établi en octobre 2024)
- Ramatoulaye BALDE, 50 brasse en bassin de 50m, dans la catégorie Benjamin 12 ans en 38.73 (record établi en décembre 2024)
- Ramatoulaye BALDE, 100 brasse en bassin de 50m, dans la catégorie Benjamin 12 ans en 1 :23.89 (record établi en décembre 2024)
- Ramatoulaye BALDE, 200 brasse en bassin de 50m, dans la catégorie Benjamin 12 ans en 3 :03.35 (record établi en décembre 2024)
- Ramatoulaye BALDE, 50 brasse en bassin de 50m, dans la catégorie Benjamin 13 ans en 38.73 (record établi en décembre 2024)
- Ramatoulaye BALDE, 100 brasse en bassin de 50m, dans la catégorie Benjamin 13 ans en 1:23.89 (record établi en décembre 2024)
- Ramatoulaye BALDE, 200 brasse en bassin de 50m, dans la catégorie Benjamin 13 ans en 3:03.35 (record établi en décembre 2024)
- Zac SALEM, 200 brasse en bassin de 50m, dans la catégorie Benjamin 12 ans en 3:08.32 (record établi en décembre 2024)
- Louis CASTERA, 100 NL en bassin de 50m, dans la catégorie Sénior 19 ans et + en 53.72 (record établi en mai 2024)

Le directeur technique souligne la difficulté de battre des records au sein d'un club âgé de 62 ans et donc la performance sportive des nageurs récompensés.

Le président du Club Cergy Pontoise Natation poursuit avec la prestation de Solène SACHE aux Jeux paralympiques de Paris 2024.

## SOLÈNE SACHE – PARALYMPIENNE PARIS 2024



Il rappelle combien ces Jeux étaient attendus, en particulier pour les passionnés de sport et de natation.

Accueillir les Jeux olympiques et Paralympiques à Paris constitue un événement incroyable, qu'on ne vit qu'une fois dans sa vie. Avoir une athlète qui participe aux Jeux mérite de s'en réjouir.

**Erwan VEDOVATI** recueille en séance le témoignage de **Solène SACHE**, sur sa participation aux Jeux paralympiques de Paris 2024 :

Comment as-tu vécu cette ambiance à Paris ?

*C'était une ambiance de dingue. Je n'ai pas d'autres mots. C'était vraiment incroyable. Le public était à 90% français.*

Quelle a été ton émotion quand tu as découvert le bassin, à la défense Arena ?

*J'ai découvert le bassin avec toi, un peu avant la compétition. C'était trop cool de pouvoir être un peu en mode VIP. Je me suis dit que c'était très grand. Quand j'ai vu le nombre de places dans les gradins, je me suis dit qu'il y aurait beaucoup de monde et que l'ambiance serait dingue.*

En parlant de cette quinzaine que tu as vécue à Paris, y a-t'il un moment marquant, une anecdote, en dehors des bassins ou dans les bassins qui t'a marqué ?

*J'en ai 2 en tête. Déjà, c'est la cérémonie d'ouverture. Tous les nageurs n'ont pas eu la chance d'y participer. Et puis, ma première course. Quand j'ai enlevé mon casque et que je me suis approchée du plot, j'ai entendu les gens, des gens que je ne connaissais pas, crier mon nom et j'ai senti une montée d'adrénaline. C'était super émouvant et génial.*

Comment as-tu géré la pression et le stress avant tes courses ?



*Je me suis dit que tout le monde était là pour moi. Ca m'a énormément poussée, surtout sur mon 100 brasse. Dès que je sortais la tête de l'eau pour respirer, j'entendais les gens crier et ça me mettait du baume au cœur.*

Et maintenant, quelle est la suite ?

*Il y a les Championnats du monde à Singapour en septembre 2025 ; et à long terme, il y a les Jeux 2028 à Los Angeles.*

Le président du club Cergy Pontoise Natation remercie Solène SACHE d'avoir représenté le Club aux Jeux et lui remet un bouquet de fleurs au nom du club.

## Nos bénévoles et nos officiels

Le président du club Cergy Pontoise Natation relève l'importance des bénévoles et des officiels dans la vie du club. Il rappelle que nous sommes tenus d'en présenter à chaque compétition départementale et régionale, sous peine de pénalités financières ou d'annulation de compétition.

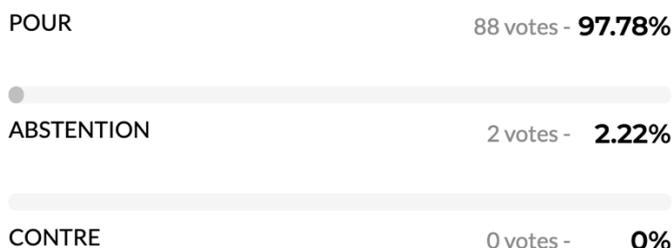
Une vidéo est projetée en séance pour leur rendre hommage.

### Proposition de vote

## 2 2025.01 - APPROBATION DU RAPPORT MORAL

### ► Résolution 2025.01 :

Après avoir entendu le rapport moral et sur la foi des éléments présentés, l'Assemblée Générale approuve le rapport moral.



## 3. Rapport financier

Philippe CASBAS, le trésorier présente le rapport financier du club CPN.

La clôture des comptes au 31 décembre 2024 ne soulève pas de problème particulier au plan comptable.

« L'ENSEMBLE DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES PENDANT L'EXERCICE 2024 A ÉTÉ FIDÈLEMENT ET SINCÈREMENT RETRANSCRIT. LA COMPTABILITÉ PRÉSENTÉE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST LE REFLET VALIDE ET SINCÈRE DE L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION. »

Résultat net comptable négatif : **8 021,87€**

Poste « Prestation en Nature » : 300 000,00 €

L'ensemble des engagements de dépenses et de recettes a été porté au bilan et compte de résultat en tant que de besoin.

Les comptes sont déposés et publiés au Bulletin Officiel

« LE BILAN EST SAIN ET ÉQUILIBRÉ. »

Les dettes et créances figurant au bilan ont été vérifiées et sont certifiées sincères et véritables. Les produits constatés d'avance correspondent au montant des cotisations perçues en 2024 et relatives à l'activité du club de janvier à juillet 2025.

La trésorerie est saine et cohérente avec les différents éléments du bilan

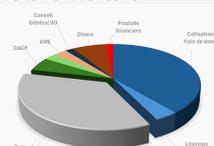
« LE RAPPROCHEMENT BANCAIRE EST EXACT AU 31 DÉCEMBRE 2024. »

L'Ensemble des Comptes de Trésorerie à fait l'objet d'un rapprochement bancaire (exact à 0,00 Euro).

« LE BUDGET A ÉTÉ EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRÉVISIONS. »

La décision en première instance du Tribunal des Prud'hommes impacte la trésorerie du Club

Le retrait progressif du CDVO explique le résultat négatif. Les produits financiers équilibrent les frais de traitement bancaire.



Un exercice comptable marqué par une diminution du soutien du Conseil Général :

**BILAN SAIN ET ÉQUILIBRÉ, RÉSULTAT NÉGATIF**



Un exercice comptable marqué par une diminution du soutien du Conseil Général :

**BILAN SAIN ET ÉQUILIBRÉ, RÉSULTAT NÉGATIF**



« LE TAUX DE REMPLISSAGE DES GROUPES N'EST PAS SUFFISANT »

L'augmentation des Licences FFN et des Charges Sociales impacte notre équilibre budgétaire (21k).



« CONTROLE DOCUMENTAIRE DES ÉCRITURES COMPTABLES »

Une réunion de 2h (invites : Comité Directeur + 2 bénévoles)

.Agenda :

Présentation des principes et outils comptables  
Vérification par sondage des écritures et des pièces (5%)

Aucune anomalie relevée.  
Les auditeurs ont obtenu des réponses satisfaisantes à toutes les questions soulevées.



Le trésorier indique que l'année dernière, nous avons présenté à l'Assemblée générale un budget qui était particulièrement tendu, avec un certain nombre d'augmentations et de frais à compenser. On avait calibré le nombre d'adhésions de façon relativement réaliste et on a été amené à solliciter nos partenaires de la CACP pour bénéficier d'une aide supplémentaire.

Alors que la CACP a bien joué le jeu et nous a aidé, le Conseil général du Val d'Oise a décidé, dans le même temps, de supprimer son appui au club avec une subvention substantielle qui a disparait de façon progressive et a déjà été coupée de moitié, c'est-à-dire de 11 000€.

Cette année, elle sera de nouveau coupée de moitié, donc il nous restera plus que 5 500€ avant de passer à 0€ et d'avoir simplement une petite subvention d'opération qui s'élève à 5 500 €.

Du coup, l'aide financière du CACP est passée à la trappe à cause de la disparition de cette subvention, officiellement pour des critères sportifs, mais en réalité, parce que le Conseil général du Val d'Oise a décidé de ne plus soutenir le club.

Fort heureusement, le club est géré de façon robuste. En l'absence de subventions, il réduit les dépenses. Les salariés et les dépenses structurelles sont la priorité du club. Et c'est nous, les adhérents qui prenons en charge cette dépense.

La présentation fait apparaître une prestation en nature de 300 000 €. Elle correspond au montant qu'il faudrait payer si on devait louer les piscines.

Il y aussi la valorisation de l'activité de bénévolat, estimée à 150 000 €, qu'il faudrait déboursier s'il fallait embaucher des personnes pour faire ce travail.

L'ensemble des engagements de dépenses a été reporté au bilan et au compte de résultat. Autrement dit, la totalité des écritures a été passée. Il n'y a pas de dépenses qui n'ont pas été anticipées et qui ne seraient pas comptabilisées.

Comme d'habitude, après l'Assemblée générale, les comptes sont publiés au Journal Officiel et accessibles en consultation à tous et notamment aux bailleurs de fonds qui nous font confiance et nous aident financièrement à fonctionner.

Le dernier point à préciser concerne l'impact sur la trésorerie de la décision de première instance du tribunal des prud'hommes, dans l'affaire qui oppose le club Cergy Pontoise Natation à Messieurs DOUGUET et ROUSSEAU. Il est à noter qu'ils n'ont pas hésité à mentir de façon éhontée à l'appui de leurs prétentions allant jusqu'à produire des attestations erronées émanant de personnes qui ont pourtant bénéficié du support financier du Club pendant de nombreuses années. Leurs prétentions dihyrmbiques ont été ramenées à de plus juste proportions et divisées par 15.

Cependant, le tribunal et le Conseil des prud'hommes ayant prononcé l'exécution provisoire de la condamnation, le club est obligé de payer les sommes avant d'interjeter appel près la Cour d'Appel de Versailles pour défendre le cas.

Sur les conseils de notre avocat, il est probable que le club Cergy Pontoise Natation gagnerait en appel mais, les sommes ayant été payées et compte tenu du comportement des intéressés, il est très probable que le Club n'aurait jamais pu récupérer les sommes versées. En accord avec le président, le club a décidé de ne pas faire appel.

Cette décision impacte notre trésorerie mais n'impacte pas le résultat de l'année parce qu'en bon père de famille, ces sommes avaient été provisionnées.

Pour finir, le trésorier revient sur la revue des comptes, organisée en amont de l'Assemblée générale. D'une durée 2 heures, cette session a été l'opportunité d'avoir un regard critique sur la gestion, de poser des questions et s'assurer que les opérations étaient faites correctement.

Sur ce point, Dominique VEYSSIERE intervient pour rendre compte du déroulement de cette réunion. Il indique que le contrôle des comptes a débuté par un exposé explicatif pour les non-initiés sur la comptabilité en partie double, la gestion comptable et l'ensemble des outils requis. Les participants ont ensuite été invités à passer en revue, de manière aléatoire, des écritures comptables i.e. vérifier la présence des pièces justificatives nécessaires au rapprochement bancaire.

Au final, les participants n'ont relevé aucune anomalie. Toutes les écritures sélectionnées correspondaient aux justificatifs associés et respectaient les règles de comptabilité en partie double. Par ailleurs, les systèmes étaient bien synchronisés et toutes les écritures vérifiées étaient correctement imputées et correspondaient aux prévisions budgétaires.

---

### Proposition de vote

---

► **Résolution 2025.02 :**

Après avoir entendu le rapport comptable et financier et sur la foi des éléments présentés, l'Assemblée Générale donne quitus au trésorier pour l'exercice 2023



- **Résolution 2025.03 :**  
 Sur proposition du trésorier,  
 l'Assemblée Générale décide de  
 procéder à l'affectation de la totalité  
 du résultat au poste « 119000 –  
 Report à Nouveau»

#### 4 2025.03 - AFFECTATION DU RESULTAT AU POSTE "REPORT A NOUVEAU"

POUR	88 votes - <b>97.78%</b>
ABSTENTION	2 votes - <b>2.22%</b>
CONTRE	0 votes - <b>0%</b>

## 4. Présentation du budget prévisionnel

Philippe CASBAS, le trésorier, présente le budget prévisionnel :

Les principes de bonne gestion adoptés les années précédentes sont respectés :

- Les cotisations des adhérents équilibrent la masse salariale (y compris les charges sociales et frais connexes)
- Les différentes activités connexes du club (vente d'équipement, activités diverses, meeting) doivent être équilibrées ou positives

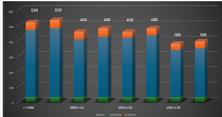
Le budget prévisionnel alloué aux stages de préparation aux compétitions pour les nageurs est de 7 400€

En fonction de l'évolution de l'exécution budgétaire, le budget intègre une ligne relative au support pour l'entraînement des Nageurs de Haut niveau.

Afin de prendre en compte la décision d'augmentation des Frais de Licences et des Coûts Salariaux, le budget intègre une augmentation de 8% des cotisations qui s'établissent comme suit:

1948-2008 :	535 euros
2009-2020 :	480 euros
2021-2025 :	395 euros

Le plancher en terme d'adhésions régulièrement payées s'établi à 850 adhérents en deçà duquel le fonctionnement sera très difficile.



Reconduction du budget existant sans modification substantielle

**Budget 2025**

**Un budget prévisionnel équilibré**



Dans le graphique :

- La partie verte correspond aux frais administratifs qui permettent de gérer les cotisations, d'acheter le logiciel, de payer la licence du logiciel, etc.
- La partie bleue correspond aux cotisations.
- La partie orange correspond à ce qui nous permet de couvrir les frais de licence qu'on reverse à la FFN.

Cette année, l'augmentation des licences par la FFN et la perte de 20 000 € de subventions, nous obligent à une hausse des cotisations.

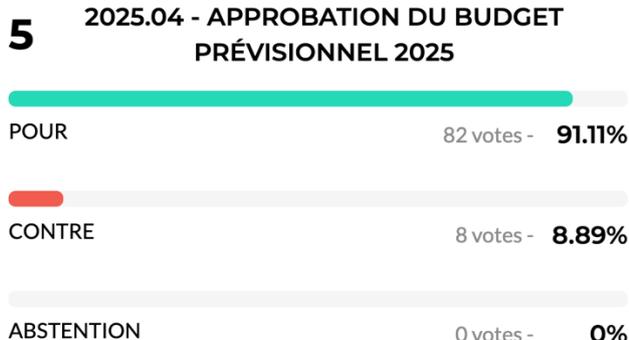
---

Proposition de vote

---

► **Résolution 2025.04 :**

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel des opérations 2024 tel que présenté précédemment et donne mandat au Bureau Exécutif pour l'exécuter et le modifier en tant que de besoin.



► **Résolution 2025.05 :**

L'Assemblée Générale donne Mandat d'Administration Générale au Trésorier pour toutes les actions relatives à la Gestion Financière ainsi que toutes les opérations relatives à la Gestion des Ressources Humaines



## 5. Questions diverses et mot de la fin

Le président invite les participants à intervenir puis les remercie de leur présence avant de les convier à un moment de convivialité.

Le Président

H.CASTERA

La Secrétaire Générale

L. CASBAS